



MOT DU MAIRE

Chers citoyens et citoyennes, c'est à partir du premier juillet que le nouveau camion pour les matières résiduelles va entrer en fonction. Ce camion est la propriété de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest, dont Saint-Pacôme fait partie. Nous vous demandons d'être collaborateur et de suivre les directives pour les bacs et conteneurs. Nous devons tous être partie prenante de ce projet pour minimiser les coûts d'opération et pour placer les matières résiduelles au bon endroit. Par la même occasion nous vous invitons à fréquenter les écocentres du Kamouraska.

Le 17 et 18 mai 2012 s'est tenu l'assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec dans les quatre municipalités (Cacouna, Notre-Dame-du-Portage, Kamouraska et St-Pacôme). Lors de cette assemblée, le guide des plus beaux villages du Québec a été lancé. Ce guide propose 10 circuits à parcourir à travers les 35 plus beaux villages du Québec. Les quatre municipalités ont profité de l'occasion pour lancer un jeu-concours avec plus de 2000,00\$ en prix à gagner. Osez les plus BEAUX VILLAGES du BAS-DU-FLEUVE, un parcours patrimonial riche en découvertes. Prenez note que le guide des plus beaux villages du Québec est disponible à la municipalité au coût de 24.00 \$.

Le 27 mai à la Station plein air se tenait le souper de fermeture de la saison 2011-2012. Les membres du comité des fêtes du cinquantième de la station, sous la présidence de M. André Michaud, ont profité de l'occasion pour remettre un montant de 16 000.00\$, soit le profit des fêtes des 50 ans de ski à Saint-Pacôme. À titre de maire, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont travaillé pour ses activités et aussi tous ceux qui ont travaillé de près ou de loin à l'existence de la station pendant ces 50 ans. Selon moi la station fait partie du patrimoine de notre municipalité. Quand nous regardons tous les jeunes de la région qui ont appris à faire du ski à Saint-Pacôme, nous pouvons en être fiers.

Gervais Lévesque,
Maire

**PROCHAINE
SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL
LE MARDI 3 JUILLET 2012
À 20H00**

À LIRE CE MOIS-CI :

Message du maire	1
Votre conseil municipal	2
Mot du Directeur général	2
Activités à venir	3
Agente de développement	3
Offre d'emploi	4
Loisir intermunicipal	5
Chroniques infrastructures	5
Répertoire des garderies	6
Avis de convocation	6
Accueil nouveaux arrivants	6
Comité sécurité routière	6
Jardiniers bénévoles	6
Saint-Pacôme en fleurs	6
Profil d'entreprises	7
Avis public	8
Des nouvelles du conseil	9-10-11-12-13
Habitations Saint-Pacôme	14
Cercle de Fermières	14
Écocentre	14
Proches aidants	14
Bibliothèque Mathilde-Massé	15
Concours vos plus beaux clichés	15
Du jardin... à la maison	16
Club 50 ans et plus	16
Capsule verte	16
Sécurité routière	16
Chronique culturelle	17
Fête nationale	18
Roman policier	19
Café Jasette	19
Calendrier juillet 2012	20

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00

Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque
Maire



Nicholas Ouellet
Siège no 1



Robert Bérubé
Siège no 2



Daniel Jean
Siège no 3



Sylvain Dubé
Siège no 4



Carmelle Fortin
Siège no 5



Jean Santerre
Siège no 6

Directeur général : M. Frédéric Lee

Directrice générale adjointe :

Mme Manon Lévesque

Agente de développement :

Mme Mathilde C. Loiseau

Technicienne en loisirs :

Mme Roxanne Carboneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis

Téléphone : 418-852-2356

Télexcopieur : 418-852-2977

Courriel : stpacome@bellnet.ca

Site internet : www.st-pacome.ca

Un mot du Directeur général

Période estivale

Juste un petit rappel pour dire que plusieurs activités relatives à l'été sont règlementées. En effet, faire un feu, arroser les pelouses, tenir des fêtes tard le soir et bien d'autres activités sont régies par règlement municipal. Nous vous invitons à entrer en contact avec Frédéric ou Manon au bureau municipal (852-2356) pour obtenir de l'information.

Gros rebuts

Nous en étions à notre première expérience et nous avons constaté que quelques éléments et procédures devront être améliorés. Nous avons pris en notes ces choses et pour la collecte d'octobre nous serons plus performants. Nous avons malheureusement découvert aussi bien des pratiques douteuses de quelques-uns de nos concitoyens. Un téléviseur a été laissé en plein milieu du stationnement à l'endroit où jadis nous avions nos conteneurs. Cette personne espérait peut-être leur retour. Mais le comble de la non-compréhension des procédures de gestion des matières résiduelles est ce que vous voyez sur la photo suivante. Les mots me manquent!



Analyse de la qualité de l'eau pour résidences sans services d'aqueduc

Afin de protéger votre santé et celle de votre famille, nous vous suggérons de faire réaliser des tests sur la qualité de l'eau que votre puits vous procure. C'est une bonne façon de prévenir d'éventuels problèmes de santé.

Travaux

Les travaux sur la rue Meunier sont maintenant terminés. Merci de votre patience.

Frédéric Lee
Directeur général

Des nouvelles de notre agente de développement

Un petit dernier...

Bien que de nombreux organismes et comités s'apprêtent à faire relâche pour l'été, plusieurs activités continuent de s'offrir à vous à Saint-Pacôme. Les amateurs de photos sont invités à participer au tout nouveau concours de photos organisé par le comité de développement. Les jardiniers de Saint-Pacôme peuvent quant à eux participer au concours Couleurs et Parfums. Il est encore temps de vous inscrire ! Finalement, pourquoi ne pas profiter d'une belle fin de semaine de juillet pour découvrir le nouveau *Parcours patrimonial des plus beaux villages du Bas-du-Fleuve* ? Procurez la brochure chez Gilbert-Royer ou à la municipalité.

La Fête nationale, et les cafés-jasette vous offriront finalement de belles occasions de vous réunir.

Parce qu'il faut bien dire au revoir...

C'est avec regret que je vous annonce aujourd'hui qu'il s'agira vraisemblablement de mon dernier mot de l'agente de développement pour Saint-Pacôme. En effet, des raisons personnelles m'obligent à quitter mon poste prochainement, soit vers la fin juillet. Sachez qu'il a été un réel plaisir de vous accompagner pendant maintenant près de deux ans, dans vos projets de développement pour Saint-Pacôme. Plusieurs projets naissent chaque année grâce à votre implication. Saint-Pacôme est même parvenu l'an dernier à inverser sa courbe démographique pourtant descendante pour l'ensemble du Kamouraska. C'est grâce à vous que Saint-Pacôme demeure un milieu de vie des plus accueillants. C'est avec grand plaisir que je suivrai à distance vos nouveaux projets et je souhaite la plus cordiale bienvenue à la ressource qui prendra la relève et vous accompagnera.

Au plaisir de vous revoir!

Mathilde C. Loiseau, agente de développement
Tél. : 418-852-2356 | Courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

Activités à venir...

Le samedi 23 juin, activités de la Fête Nationale à compter de 13h00;

Le lundi 25 juin, début des activités du Camp de jour 2012;

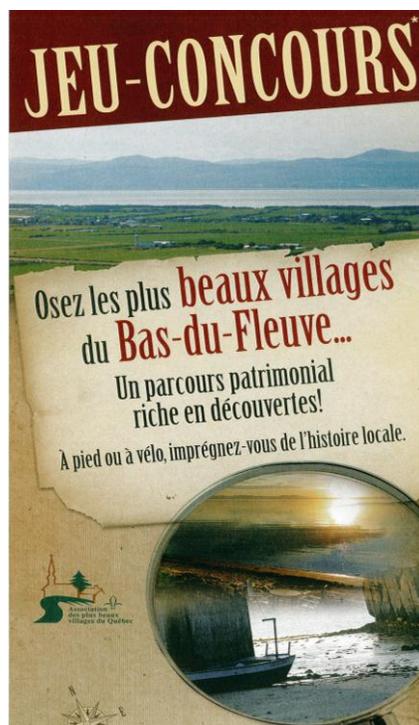
Le mardi 26 juin, assemblée générale annuelle du Comité de développement de Saint-Pacôme à 19h30;

Le lundi 2 juillet, bureau municipal fermé (Fête de la Confédération);

Le mardi 3 juillet, à 20h00 séance ordinaire de votre Conseil municipal;

Le jeudi 5 juillet, début de la collecte des matières résiduelles par la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest;

Le lundi 23 juillet, Café Jasette à 9h30 aux Habitations Saint-Pacôme (Résidence du Lys D'Argent);



 **Desjardins**
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

GUICHET AUTOMATIQUE
24 HEURES PAR JOUR
7 JOURS PAR SEMAINE

Siège social
7, rue Caron CP 68
St-Pacôme (Québec)
G0L 3X0 (418) 852-2812

OFFRE D'EMPLOI



La Municipalité de Saint-Pacôme requiert les services d'une personne pour occuper le poste de :

AGENT(E) DE DEVELOPPEMENT

Description sommaire du poste :

Accompagner le comité de développement dans ses initiatives de développement (économique, touristique, communautaire et durable) ;
Coordonner la mise en œuvre du plan d'action de la politique familiale municipale ;
Coordonner la mise en œuvre du plan d'action de la démarche municipalité amie des aînés ;
Appuyer les organismes et comités du milieu dans leur fonctionnement et projets spéciaux ;
Effectuer une veille des programmes de subvention gouvernementaux ;
Assurer une part des communications pour la municipalité et les organismes du milieu.

Critères de l'emploi :

Connaissance des enjeux de développement en milieu rural;
Expérience en animation de rencontres;
Bonne capacité de synthèse et de rédaction, expérience en rédaction de procès-verbaux (atout);
Aisance à travailler en équipe, particulièrement avec des bénévoles;
Sens de l'écoute;
Excellent français parlé et écrit.

Caractéristiques du poste :

Permanent
Temps plein
Date prévue d'entrée en fonction : début juillet

Modalités pour postuler :

Transmettre votre curriculum vitae au bureau municipal de Saint-Pacôme au 27, rue St-Louis, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0, au plus tard le 28 juin 2012 avant 15h00 ou par courriel : stpacome@bellnet.ca.

Pour information : **Frédéric Lee**
Directeur général
Municipalité de Saint-Pacôme
418-852-2356

Les chroniques du loisir intermunicipal

Soccer

C'est le lundi 11 juin que le soccer récréatif de Saint-Pacôme a débuté en grand. Trois groupes d'âge ont été formés avec les 38 joueurs inscrits pour la saison 2012.



Parents et amis étaient présents pour leur première pratique. Merci aux commanditaires qui feront de leur été, un été magique. Le Club Optimiste de Saint-Pacôme pour les dossards, Roland et Frères pour les surprises glacés et la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle pour les ballons et dossards.

Camp de jour

C'est un été de contes et de légendes qui s'annonce pour les jeunes de Saint-Pacôme. Après avoir travaillé si fort durant plus de 5 semaines, les animateurs et leur coordonnatrice sont enfin prêts à vous accueillir le lundi 25 juin sur le site de la Station Plein Air dès 7h30 pour ceux qui sont inscrits au service de garde et dès 9h00 pour les autres.

Visitez leur site internet : cdjstpacome.zxq.net

Mot de la coordonnatrice du camp de jour R2D2

Bonjour à tous! Mon équipe et moi avons eu l'occasion de rencontrer certains de vos enfants lors de la visite des classes de Saint-Gabriel (le 11 mai 2012) et celle de Saint-Pacôme (le 24 mai 2012). Nous vous avons ensuite rencontrés lors des périodes d'inscription qui se sont tenues le 17 mai ainsi que le 26 mai, respectivement aux deux municipalités. Avec vos inscriptions en poche, nous nous mettons à l'œuvre afin de bâtir un été des plus extraordinaires pour votre enfant! Cependant, n'ayez crainte! Si vos amis n'ont pas eu le temps de s'inscrire, ils peuvent encore faire parvenir leur fiche d'inscription à la municipalité de Saint-Pacôme. Plus on est de fous, plus on rit! Mais attention, vous n'en avez pas fini avec nous! Toute l'équipe d'animation sera présente lors des activités de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Pacôme, le 23 juin 2012 ou le lendemain en cas de pluie. Venez fêter avec nous!

Week-End Famille

La fin de semaine du 29-30 juin et 1er juillet c'est à Mont-Carmel que ça se passe.

Vendredi 29 juin : dès 20h30, Zumba extérieur gratuit

Samedi 30 juin : Après-midi familiale (jeux gonflables, ballons, maquillages et barbe à papa). Spectacle en soirée avec Éric Guay.

Dimanche 1er juillet : Déjeuner de crêpes en folie. Au coût de 10\$ et 5\$. Pour les 10 ans et moins, crêpes à volonté.

Cartes en vente à la municipalité de Mont-Carmel 418-498-2050 * 104 demandez Karine Habel, agente de développement

Roxanne Carbonneau
Coordonnatrice en loisir intermunicipal

Les chroniques des infrastructures

Ce mois-ci, regardons ce que vos beaux parcs municipaux vous offrent.

Saint-Pacôme

Le parc municipal de Saint-Pacôme, fréquemment appelé le Parc de l'Action, offre une multitude d'activités pour toute la famille.



- Les modules de jeux offrent des défis autant pour les jeunes que pour les plus vieux. C'est majoritairement grâce au Club Optimiste que ces modules ont pu être remis à neuf.
- Le magnifique terrain de volleyball est fait de sable fin et sera prêt à accueillir des joueurs dès le petit tournoi amical de la Saint-Jean-Baptiste, le samedi 23 juin. Pour inscription : rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca ou via Facebook : Loisir Intermunicipal.
- Plus d'une dizaine de tables à pique-nique sont là à vous attendre pour un repas en famille ou entre amis. Il y en a à l'ombre et au soleil pour ceux qui désireraient se faire bronzer un peu.
- La patinoire est disponible également pour certains sports, mais surveillez le prochain numéro de votre journal pour en savoir plus.

Saint-Gabriel

Le parc-école de l'école de l'Amitié vous ouvre ses portes depuis le 16 juin dernier. C'est à cette date que le nouveau parc-école fut inauguré en 2011. Les modules de jeux sont là pour amuser petits et grands. Ouvert tout l'été pour le bonheur de tous. La patinoire,



qui est située tout près, est disponible également pour certains sports, mais surveillez le prochain numéro de votre journal pour en savoir plus.

De petites haltes verront bientôt le jour dans tout le village. Ouvrez l'œil!

Mont-Carmel

Le parc municipal de Mont-Carmel offre plusieurs divertissements depuis plus de 40 ans. C'est un grand parc d'une dimension exceptionnelle au cœur de la municipalité qui contient une piscine extérieure chauffée et qui sera ouverte tout l'été. En plus, il y a une scène avec une nouvelle piste de danse et un auvent, en cas de pluie, ainsi qu'un service de restauration. Un petit plus, il y a un magnifique local des loisirs que vous pouvez louer à faible coût. Informez-vous!



Profitez de chacun de ces parcs! Visitez-les et amusez-vous en famille. Visitez la page Facebook, Loisir Intermunicipal pour connaître ce qui se passe dans vos municipalités.

Roxanne Carbonneau
Coordonnatrice en loisir intermunicipal

Répertoire des garderies de Saint-Pacôme



Vous possédez une garderie à Saint-Pacôme? La municipalité tente de répertorier toutes les garderies de la municipalité afin d'être en mesure d'orienter les nouveaux parents et les nouveaux arrivants qui recherchent une garderie. Contactez l'agente de développement pour vous inscrire.

Mathilde C. Loiseau, agente de développement
Tél. : 418-852-2356 | Courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

AVIS DE CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-PACÔME

Le comité de développement de Saint-Pacôme tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 26 juin 2012 à 19h30 au centre municipal de Saint-Pacôme (27, rue Saint-Louis).

Le comité de développement de Saint-Pacôme a pour mission d'œuvrer au développement de la municipalité de Saint-Pacôme au niveau économique, communautaire, social et culturel. Son rôle est de consulter la population afin d'en connaître les besoins, de favoriser la concertation et le partenariat entre les organismes ainsi que de préparer des dossiers en collaboration avec le conseil municipal. Le comité a finalement pour rôle de susciter auprès de la population et des organismes du milieu, un intérêt pour le développement de leur municipalité.

Lors de l'assemblée, quatre postes seront en élection pour un mandat de deux ans, un poste sera en élection pour un mandat d'un an. Les personnes intéressées par le développement de la municipalité de Saint-Pacôme sont les bienvenues lors de cette assemblée.

Pour plus de renseignements, contactez l'agente de développement de la municipalité, Mathilde C. Loiseau, au 418-852-2356.

Jardiniers bénévoles recherchés

Le Centre d'Anjou est à la recherche de personnes qui aiment jardiner qui serait prêt à donner quelques heures de leur temps durant l'été pour offrir aux résidents du centre un petit coup de pouce pour l'aménagement paysager. Votre travail précieux égayera certainement leur journée, leur permettant une belle contemplation de ces jolis espaces fleuris.

Les personnes intéressées peuvent contacter Mme France Pelletier au 418-856-7000 poste 1019.

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes résidant de Saint-Pacôme depuis moins de deux ans et n'avez encore jamais participé à une activité d'accueil des nouveaux arrivants à Saint-Pacôme ? Vous êtes alors convié à l'accueil des nouveaux arrivants qui aura lieu cette année le dimanche 16 septembre. L'événement qui sera sous forme de déjeuner convivial vous permettra de rencontrer plusieurs membres des organismes et comités de la municipalité, plusieurs commerçants et d'en connaître un peu plus sur nos services. Inscrivez-vous auprès de la municipalité.

Mathilde C. Loiseau, agente de développement
Municipalité de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis, C.P. 370
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Sécurité routière

Afin de permettre aux Pacômiens et Pacômiennes de profiter en toute sécurité de leur milieu, la municipalité invite les personnes préoccupées par la sécurité routière (vitesse, traverses piétonnières, etc.) à donner leur nom pour participer à des activités ponctuelles de sensibilisation des automobilistes. Contactez-nous !

Mathilde C. Loiseau, agente de développement
Municipalité de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis, C.P. 370
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Tél: 418-852-2356
Télé: 418-852-2977
Courriel: develop-stpacome@bellnet.ca

SAINT-PACÔME EN FLEURS!

Concours : Couleurs et parfums

Fleurissez votre coin de village et courez la chance de gagner de nombreux prix !

Le comité de développement tient à vous rappeler qu'il est encore temps de vous inscrire au concours Couleurs et parfums ! Grâce aux nombreux commanditaires qui appuient le projet, de nombreux prix sont à gagner. Votre participation est aussi l'occasion de démontrer votre intérêt pour les questions environnementales à Saint-Pacôme, nul besoin d'être un grand jardinier pour participer. Inscrivez-vous !



..PROFIL D'ENTREPRISES



Les 2 tirages de 20 paco\$ pour le mois de juin, avaient lieu chez Évolution coiffure et chez Coiffure Studio Line. Toujours sous l'œil attentif de membres du comité de développement, le tirage a désigné Mme Brigitte Ouellet comme gagnante de 20 paco\$ chez Coiffure Studio Line et Mme Sandra Lévesque s'est méritée le 20 paco\$ chez Évolution Coiffure. Félicitations aux gagnantes !

Le prochain tirage aura lieu le jeudi 12 juillet 2012. Ne manquez pas votre chance de remporter 20 paco\$!

Pour participer, remplissez le formulaire disponible en bas de page et déposez-le avant le jeudi 12 juillet 2012 à 16h00 chez Coiffure Martine Tanguay.



PETTE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI

Gîte Le Pacômailleur B&B

François Duranceau et sa conjointe Nicole Currier sont devenus des adeptes du gîte touristique (B&B) lors de leurs nombreuses escapades en moto à travers le Québec et le Nouveau-Brunswick. C'est par de belles aventures et découvertes qu'a germé en François l'idée d'ouvrir un jour son propre gîte.

Machiniste de métier pendant plus de 30 ans, il décide suite à la fermeture de l'usine où il travaille que le moment était opportun pour relever le défi de devenir entrepreneur.

François et Nicole quittent la Rive-Sud de Montréal et acquièrent en novembre 2009 une belle grande maison centenaire située au 204, boul. Bégin à St-Pacôme. Pendant plus d'un an, ils restaurent et décorent celle-ci afin d'en faire un lieu des plus chaleureux et accueillant.

Classé établissement 3 soleil, le Gîte Le Pacômailleur B&B ouvre ses portes le 21 mars 2011. Il offre en location aux vacanciers, voyageurs et visiteurs un service d'hébergement de quatre chambres à coucher confortables à l'étage. Chaque nuitée inclut le service d'un petit déjeuner cuisiné et servi sur place.

Le Pacômailleur, c'est pas comme ailleurs!

Faites-en la visite au www.gite-lepacomailleur-bb.com



Coiffure Martine Tanguay

Au cours des 20 dernières années, Martine a su se faire remarquer dans la coiffure par son travail dans différents salons de la région.

Ces années lui ont permis d'accumuler toute l'expérience nécessaire afin de répondre aux besoins personnalisés de sa clientèle tant masculine que féminine, sans oublier les tout-petits. Martine prend grand plaisir à assister à différents congrès entre Rimouski et Montréal, toujours assoiffée de nouveautés et de petites touches qui font toute la différence.

Depuis maintenant 2 ans, Martine opère son salon au **30, rue Caron**. Martine tient à remercier toute la clientèle qui a su lui faire confiance au cours de ces 20 dernières années et vous invite à prendre rendez-vous pour rencontrer cette passionnée de la coiffure. Martine a aussi su s'adapter aux changements en introduisant des produits écologiques à son quotidien.

Au Salon de Coiffure Martine Tanguay, la clientèle est la plus importante au monde! **Vous pouvez prendre rendez-vous du mardi au samedi au 418-852-3321.**



COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE

«L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL !»

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce nouveau concours : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet chez Coiffure Martine Tanguay.

Le 12 juillet, Martine fera tirer 20 Paco\$ à dépenser chez elle...

Bonne chance !



Avis public

C'est à compter du **jeudi 5 juillet** que le nouveau camion de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest entrera en fonction.

Voici les procédures à suivre lors de la collecte des ordures et de la récupération:

- Les bacs roulants doivent être placés à moins de 2 mètres du bord de la rue. L'ouverture du couvercle doit faire face à la rue et les roues doivent se trouver du côté de la résidence. La phrase magique pour se souvenir de cette consigne est « LES ROUES VERS LA MAISON, L'AUTOCOLLANT VERS LA RUE ». Le transporteur n'est pas tenu de collecter les bacs qui ne sont pas positionnés correctement.
- Seulement les bacs identifiés avec l'autocollant de la régie seront ramassés. D'ici le 5 juillet, des employés municipaux feront une tournée de vos bacs et y apposeront les autocollants en fonction du nombre d'unités de taxation facturé à votre compte de taxe. Nous vous demandons de laisser vos bacs dans un endroit accessible jusqu'à ce que les employés municipaux aient apposé vos autocollants.
- **POUR LE SECTEUR DU HAUT DE LA CÔTE, LES JOURS DE COLLECTE DEMEURENT INCHANGÉS, TOUJOURS LE VENDREDI. PAR CONTRE, POUR LE SECTEUR DU BAS DE LA CÔTE, LES CUEILLETES SE FERONT MAINTENANT LE JEUDI À COMPTER DU 5 JUILLET. DONC, PLUS DE CUEILLETTE LE MARDI.**

Pour toute question : 418-852-2356, demandez Frédérick Lee

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions des 1^{er} et 15 mai 2012

114.05.12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2012

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2012 soit adopté tel que présenté.

115.05.12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 AVRIL 2012

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 avril 2012 soit adopté tel que présenté.

117.05.12 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME PAR LA FIRME MALLETTE

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport financier 2011 de la Municipalité de Saint-Pacôme soit adopté tel que présenté par la firme comptable Mallette de Saint-Pascal.

118.05.12 AUTORISATION DE SIGNATURE – RAPPORT COMPTABLE 2011

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Frédérick Lee, directeur général, à signer le rapport comptable 2011 présenté par la firme comptable Mallette de Saint-Pascal.

119.05.12 MANDAT VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012 ET LA REDDITION DES COMPTES

ATTENDU QUE la Municipalité doit produire la reddition de compte incluant un bilan de la gestion des matières résiduelles au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du Programme de redistribution aux municipalités des redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles;

ATTENDU QUE le vérificateur externe doit attester que la Municipalité s'est conformée aux exigences du programme de subventions et que les sommes ont été allouées à des dépenses reconnues aux fins du versement de la subvention du programme, conformément à l'énoncé de la section 6 du programme;

ATTENDU QU'une firme d'experts comptables doit être mandatée pour faire les vérifications comptables pour l'année 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à

l'unanimité des membres présents de mandater la firme Mallette pour effectuer la reddition des comptes incluant un bilan de la gestion des matières résiduelles au ministère concerné dans le cadre du Programme de redistribution aux municipalités des redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles ainsi que pour faire les vérifications comptables pour l'année 2012.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 269 – RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

120.05.12 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 270 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN TARIF POUR L'INTERVENTION DESTINÉE À PRÉVENIR OU À COMBATTRE L'INCENDIE D'UN VÉHICULE DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

ATTENDU le pouvoir des municipalités d'établir une tarification pour le financement de tout ou partie de leurs biens, services ou activités conformément à la Loi sur la fiscalité municipale ;

ATTENDU le Règlement sur les conditions ou restrictions applicables à l'exercice du pouvoir de tarification des municipalités adopté par le gouvernement du Québec ;

ATTENDU le désir du conseil municipal d'établir une tarification lorsque l'intervention du service intermunicipal de sécurité incendie est requise pour prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule dans certaines circonstances ;

ATTENDU QU'un avis de motion a préalablement été donné lors de la réunion du 3 avril 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que le présent règlement portant le numéro 270 soit adopté et qu'il décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 : TITRE

Le présent règlement porte le titre « Règlement numéro 270 décrétant un tarif pour l'intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule dans certaines circonstances ».

ARTICLE 2 : DÉFINITION

On entend par propriétaire au sens du présent règlement, le véritable propriétaire du véhicule suivant le certificat d'immatriculation, le locataire à long terme du véhicule ou le possesseur du véhicule au moment de l'intervention du service intermunicipal de sécurité incendie.

ARTICLE 3 : TARIF

Lorsque le service intermunicipal de sécurité incendie est requis pour prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule, le propriétaire de ce véhicule qui n'habite pas le territoire desservi par la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest en vertu d'une entente intermunicipale liant les municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Denis et Rivière-Ouelle ou de toutes autres municipalités qui pourrait adhérer à cette entente et qui ne contribue pas autrement au financement de ce service est assujéti à un tarif de 1 825.00 \$ plus les frais adhérents comprenant mousses et remplissage de bonbonnes d'appareils respiratoires ces frais sont payable à la municipalité de Saint-Pacôme.

ARTICLE 4 : PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

Ce tarif est payable par le propriétaire du véhicule qui n'habite pas le territoire desservi par la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest et qui ne contribue pas autrement au financement de ce service, qu'il ait ou non requis la Régie intermunicipale en protection incendie.

ARTICLE 5 : ABROGATION

Le présent règlement remplace et abroge à toutes fins le règlement numéro 151 – Décrétant un tarif lors d'une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme.

ARTICLE 6 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Ce présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

121.05.12 ÉTUDE DES SOUMISSIONS – JOURNAL MUNICIPAL LE PACÔMIEN

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme désire diminuer les coûts d'opération dans plusieurs postes de dépenses;

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé auprès des imprimeries avoisinantes pour le coût d'impression du journal municipal Le Pacômien;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues et que dans les trois (3) cas, la livraison au distributeur à Rivière-du-Loup est incluse :

Imprimerie	Nb de copies	Nb de pages	Prix	Prix par copie	Coût annuel
Imprimerie Pré-texte	700	16	372.90\$	0.5327\$	4 101.90\$
Imprimerie Fortin Liée	700	16	305.00\$	0.4357\$	3 355.00\$
Impression Soleil	700	16	320.00\$	0.4571\$	3 520.00\$

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter

la soumission de l'Imprimerie Fortin Ltée pour l'impression de notre journal municipal Le Pacômien.

122.05.12 SIGNATURE DU PROTOCOLE POUR LA RECONDUCTION DU PROJET EN LOISIR INTERMUNICIPAL

ATTENDU QUE le projet de redynamisation en loisir intermunicipal mis de l'avant par Kamouraska en forme, auquel participent les Municipalités de Saint-Gabriel-Lalemant, Mont-Carmel et Saint-Pacôme, permet d'augmenter l'offre de loisirs pour les jeunes de 0 à 17 ans des trois municipalités;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme dispose des fonds nécessaires pour reconduire le projet;

ATTENDU QUE la formule répond aux attentes et a fait ses preuves par la redynamisation des offres en loisirs dans les Municipalités de Saint-Gabriel-Lalemant, Mont-Carmel et Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE la personne ressource occupant le poste de technicienne en loisir intermunicipal a su stabiliser le projet et assurer un bon suivi;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédérick Lee à signer les documents nécessaires pour reconduire le programme de redynamisation en loisir intermunicipal jusqu'au 31 décembre 2012.

123.05.12 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MME ROXANNE CARBONNEAU, TECHNICIENNE EN LOISIR INTERMUNICIPAL

ATTENDU QUE Mme Roxanne Carbonneau a su stabiliser le projet de redynamisation en loisir intermunicipal et en assurer un bon suivi;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédérick Lee, à renouveler le contrat de travail de Mme Roxanne Carbonneau, technicienne en loisir intermunicipal.

124.05.12 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME JOHANNE DUMAIS ET M. JONATHAN LIZOTTE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution

084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Johanne Dumais et M. Jonathan Lizotte ont acquis la propriété sise au 291, boulevard Bégin le 4 avril 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Johanne Dumais et M. Jonathan Lizotte au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 291 boulevard Bégin.

125.05.12 PAIEMENT FINAL, CONSTRUCTION FERDINAND LAPLANTE INC.

ATTENDU QUE la firme Corriveau Girard inc. nous transmet le certificat de fin de travaux pour le projet de fenestration de l'édifice municipal phase 1;

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement au montant de deux mille cinq cent trente-sept dollars et onze cents (2 537,11 \$) à Construction Ferdinand Laplante dans le projet de fenestration de l'édifice municipal phase 1.

126.05.12 SUIVI DE LA LETTRE DU M.D.D.E.P. CONCERNANT LA DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE PROJET DE LA RUE DE LA PRUCHIÈRE

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du Territoire a accepté le règlement numéro 261 – Portant sur le prolongement des services d'aqueduc et d'égout, rue de la Pruchière ;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux nécessite une autorisation du M.D.D.E.P. ;

ATTENDU QU'une correspondance du M.D.D.E.P. nous informant qu'une problématique de DBO5 et de NH4 élevés doit être investiguée et réglée avant que le traitement de notre demande se poursuive ;

ATTENDU QUE les travaux doivent être faits rapidement pour régulariser les problématiques de cinq (5) résidences existantes en matière d'eau potable et d'égout sanitaire ;

ATTENDU QUE la nature des sols ne permet pas l'installation de champs d'épuration adéquats et efficaces dans ce secteur ;

ATTENDU QUE des puits sont contaminés et impropres à la consommation ;

ATTENDU QU'il n'y a plus de possibilité de construction dans ce secteur, étant donné l'occupation du terrain de Golf ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

DE DEMANDER au M.D.D.E.P. de délivrer le certificat d'autorisation pour que la Municipalité de Saint-Pacôme puisse procéder rapidement au prolongement des services d'aqueduc et d'égout dans ce secteur ;

QUE la Municipalité s'engage à demander à l'UQAR de travailler sur un projet de recherche voulant régulariser les problématiques de rejets des égouts sanitaires dans notre Municipalité.

127.05.12 MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 249 – DÉCRÉTANT LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE PROJET DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET LE FINANCEMENT DE LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE AUX IMMOBILISATIONS

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la modification suivante soit apportée au règlement numéro 249 – Décrétant la participation financière de la Municipalité pour le projet de la bibliothèque municipale et le financement de la subvention du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine accordée dans le cadre du programme *Aide aux immobilisations* :

ATTENDU QUE la subvention est versée sur une période de dix (10) ans; est remplacée par : **ATTENDU QUE** la subvention est versée sur une période de cinq (5) ans.

128.05.12 DEMANDE AU FONDS ÉCO IGA

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Mme Mathilde Loïse, agente de développement, à faire une demande d'aide financière au Fonds Éco IGA pour le laveur-vaisselle.

129.05.12 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION RECUE POUR LE BALAYAGE DES RUES

ATTENDU QUE nous avons reçu une offre de services pour le balayage des rues de la Municipalité de Saint-Pacôme de la part des Entreprises Trema;

ATTENDU QUE les Entreprises Trema nous proposent de faire le balayage de nos rues au taux de quatre-vingt-dix dollars (90,00 \$) l'heure;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de services des Entreprises Trema au taux de quatre-vingt-dix dollars (90,00 \$) l'heure.

130.05.12 DEMANDE À LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR LE SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES

ATTENDU QUE le ministre de la Sécurité publique a délivré à la MRC de Kamouraska une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques incendie dans une lettre datée du 17 janvier dernier;

ATTENDU QU'une fois l'attestation de conformité délivrée, le schéma a été adopté le 14 mars 2012 par la MRC de Kamouraska;

ATTENDU QUE l'implantation des schémas de couverture de risques sera profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences à rencontrer, puisque les services incendie qui auront adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en œuvre et qui s'y conformeront bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelle;

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec, qui assure les risques de la Municipalité de Saint-Pacôme encourage la mise en œuvre des schémas de couverture de risques;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil municipal s'engage à finaliser la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie pour les cinq (5) prochaines années;

QUE ce conseil demande à la Mutuelle des municipalités du Québec, tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la Municipalité de Saint-Pacôme, une réduction de prime, au chapitre de l'assurance des biens, à titre de membre sociétaire mettant en œuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, cette réduction étant de l'ordre de 10%.

131.05.12 INSTALLATIONS SEPTIQUES PRIVÉES – SECTEUR NORD-DU-ROCHER (INCLUANT GRAND-MAISON ET BOULEVARD BÉGIN) – ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET GÉOTECHNIQUE

ATTENDU QUE plusieurs résidences dans le secteur Nord-du-Rocher (incluant Grand-Maison et boulevard Bégin) dans la municipalité de Saint-Pacôme ont des problèmes d'évacuation d'eaux usées de leurs installations septiques privées;

ATTENDU QU'une étude est requise afin de déterminer les problématiques et les solutions envisageables;

ATTENDU QUE la première étape de cette étude qui consistait à réaliser un relevé sanitaire afin de pouvoir classer les éléments épurateurs selon le Guide de réalisation d'un relevé sanitaire des

dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées est en cours et que les visites terrains sont terminées;

ATTENDU QUE suite à cette étape, des sondages doivent être réalisés par un laboratoire de sol afin de statuer s'il est possible ou non de mettre en place des installations septiques individuelles dans le secteur, et se conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;

ATTENDU QUE LVM a fourni à la municipalité une proposition de service en bonne et due forme et que cette firme connaît déjà très bien le secteur considérant qu'ils ont déjà réalisé le contrôle qualité de différents projets dont entre autres celui d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'assainissement (1998-1999);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Pacôme accepte l'offre de LVM du 25 avril 2012 au montant de trois mille cent quatre-vingt-dix dollars (3 190,00 \$) afin que soit réalisée l'étude de faisabilité et géotechnique dans le secteur Nord-du-Rocher (incluant Grand-Maison et boulevard Bégin);

QUE la municipalité de Saint-Pacôme affecte cette dépense au programme de retour de taxe (TECQ 2010-2013).

132.05.12 CHAMBRE DE COMMERCE KAMOURASKA L'ISLET – COTISATION ANNUELLE 2012-2013

ATTENDU QUE la Chambre de Commerce Kamouraska L'Islet nous transmet notre renouvellement pour la prochaine année;

ATTENDU QUE notre adhésion nous donne la possibilité d'avoir un membre désigné en plus du directeur général;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE M. Robert Bérubé, conseiller municipal, soit la personne désignée pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Chambre de Commerce Kamouraska L'Islet en plus de M. Frédéric Lee, directeur général;

QUE le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de la facture numéro 26260 pour notre adhésion à la Chambre de Commerce Kamouraska L'Islet au montant de cent trente-huit dollars et quatre-vingt-quatorze cents (138,94 \$).

133.05.12 RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ – RENOUELEMENT DE NOTRE ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2012

ATTENDU QU'en devenant membre du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, notre Municipalité s'est donné un

moyen concret pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens et contribuer au développement de sa communauté;

ATTENDU QUE, au fil des ans, le Réseau québécois de Villes et Villages en santé a développé des stratégies diversifiées de mise en valeur des projets locaux ainsi que de mise en commun de l'information et de l'expertise;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de payer la cotisation des membres pour l'année 2012 au montant de cinquante dollars (50,00 \$).

134.05.12 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – RENOUELEMENT DE NOTRE ADHÉSION 2012-2013

ATTENDU QUE le Carrefour action municipale et famille a pour but de donner collectivement un réseau d'informations sur l'action municipale, les familles et les aînés et c'est aussi affirmer d'une manière tangible l'importance de s'impliquer en matière familiale;

ATTENDU QUE le renouvellement de notre adhésion vient à échéance;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion au Carrefour action municipale et famille au montant soixante-dix-huit dollars et soixante-seize cents (78,76 \$) pour 2012-2013.

135.05.12 ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS EN LOISIR MUNICIPAL DU BAS-ST-LAURENT – ADHÉSION 2012

ATTENDU QUE l'Association des travailleurs en loisir municipal du Bas-St-Laurent nous invite à devenir membres de son regroupement;

ATTENDU QUE cette association regroupe plus de 900 travailleurs répartis sur l'ensemble du territoire québécois;

ATTENDU l'importance qu'occupe le loisir pour la qualité de vie des citoyens, la santé, la valorisation personnelle, la criminalité et le développement économique;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de payer l'adhésion à l'Association des travailleurs en loisir municipal du Bas-St-Laurent pour l'année 2012 au montant de quatre-vingts dollars (80,00 \$) et d'inscrire Mme Roxanne Carbonneau, technicienne en loisir intermunicipal, en tant qu'adhérente.

136.05.12 CLUB DE GYMNASTIQUE GYMAGINE INC. – DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE le Club de gymnastique Gymagine de La Pocatière prépare actuellement son spectacle de fin d'année

pour 130 gymnastes de la région le 26 mai prochain;

ATTENDU QUE cette activité s'avère très importante pour le Club Gymagine en ce qui concerne la valorisation des gymnastes et la promotion de la gymnastique auprès des jeunes;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au Club de gymnastique Gymagine de La Pocatière afin de permettre l'organisation de leur spectacle de fin d'année.

137.05.12 SOCIÉTÉ DU ROMAN POLICIER DE SAINT-PACÔME – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE la Société du roman policier de Saint-Pacôme procèdera, pour la onzième (11^e) année consécutive, à la remise du prix Saint-Pacôme et des prix de la rivière Ouelle;

ATTENDU QUE la participation de la Municipalité de Saint-Pacôme est essentielle à la réussite de ce gala et à la remise des prix;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme jouit d'une très grande visibilité lors de ce gala;

ATTENDU QUE le conseiller, M. Nicholas Ouellet demande le vote pour cette demande de commandite;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à la majorité des membres présents, d'accorder une commandite de mille dollars (1 000,00 \$) à la Société du Roman policier de Saint-Pacôme pour la tenue de son onzième (11^e) gala.

138.05.12 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – CHLORURE DE CALCIUM

ATTENDU QUE deux fournisseurs de chlorure de calcium ont envoyé les soumissions admissibles suivantes

Sel Warwick 17,00 \$ / sac de 35 kg
Somavrac 16,81 \$ / sac de 35 kg

ATTENDU QUE la soumission la plus basse pour des produits de qualité égale a été soumis par l'entreprise Somavra pour un montant de seize dollars et quatre-vingt-une cents (16,81 \$) le sac de 35 kilos;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Somavrac pour l'achat de quatre-vingts (80) sacs de trente-cinq (35) kilos de chlorure de calcium au coût de seize dollars et quatre-vingt-une cents (16,81 \$) le sac.

139.05.12 CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-PACÔME – AJOUT D'UNE TABLE À LANGER MURALE

ATTENDU QUE des citoyens utilisent régulièrement la salle municipale pour des rassemblements familiaux;

ATTENDU QU'une demande a été formulée par des citoyens pour qu'une table à langer soit installée, car la présence de jeunes enfants lors de ces rassemblements en justifie l'usage;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à procéder à l'achat et à l'installation d'une table à langer au montant de trois cent vingt dollars (320,00 \$) taxes en sus.

140.05.12 PONT DE LA ROUTE 230 – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE le pont de la route 230 situé dans le village de Saint-Pacôme n'a pas eu de travaux d'entretien depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE plusieurs barrières manquent de solidité et que certaines pièces du garde-corps sont très effritées et menacent de tomber;

ATTENDU QUE les gardes-corps ne sont plus sécuritaires pour les gens qui circulent sur ce pont en cas de pertes de contrôle;

ATTENDU QUE les colonnes et les poutres démontrent de l'usure suite aux différentes inondations;

ATTENDU QUE la semelle, les et les piliers semblent très attaqués en apparence;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande soit envoyée au Ministère des Transports du Québec, centre de services de Saint-Pascal afin que des travaux de réfection du pont de la route 230 soient priorisés et qu'une copie conforme soit envoyée à la Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'à M. André Simard, député de Kamouraska-Témiscouata.

142.05.12 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ouverture de la séance extraordinaire du 15 mai 2012 soit acceptée suite à la renonciation d'un avis de convocation pour l'ajout d'un sujet.

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE GARNEAU

Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller M. Sylvain Dubé qu'à une prochaine réunion le règlement d'emprunt numéro 271 sera présenté pour le

prolongement des services d'aqueduc et d'égout de la rue Garneau.

143.05.12 ACCEPTATION – SOUMISSION EMPRUNT PAR BILLET POUR LE FINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 249 – PROJET DE BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle pour son emprunt du 23 mai 2012 au montant de cent soixante-dix mille sept cents dollars (170 700 \$) par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 249 au pair (100,000) échéant en série de 5 ans comme suit :

25 200 \$	3,04 %	23 mai 2013
26 100 \$	3,04 %	23 mai 2014
26 700 \$	3,04 %	23 mai 2015
27 700 \$	3,04 %	23 mai 2016
65 000 \$	3,04 %	23 mai 2017

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

QUE demande soit faite au ministre des Finances, d'approuver les conditions du présent emprunt tel que mentionné ci-haut.

144.05.12 FINANCEMENT DE L'EMPRUNT PAR BILLET POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 249 – PROJET DE BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt numéro 249 la Municipalité de Saint-Pacôme souhaite emprunter par billet un montant total de cent soixante-dix mille sept cents dollars (170 700 \$) ;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de cent soixante-dix mille sept cents dollars (170 700 \$) prévu au règlement d'emprunt numéro 249 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire, M. Gervais Lévesque, et le directeur général, M. Frédéric Lee; **QUE** les billets soient datés du 23 mai 2012;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2013	25 200 \$
2014	26 100 \$
2015	26 700 \$
2016	27 700 \$
2017	28 500 \$ (à payer en 2017)
2017	36 500 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de Saint-Pacôme émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 23 mai 2012), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 249, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

145.05.12 DEMANDE D'AUTORISATION PAR LE COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE

ATTENDU QUE, comme par les années passées, un comité a été mis en place pour l'organisation des activités de la Fête nationale dans notre Municipalité;

ATTENDU QUE le comité demande à la Municipalité l'autorisation d'occuper le Parc de l'action, situé près de la Station plein air, pour la tenue des célébrations et la vente d'alcool la journée du 23 juin 2012 et s'il y avait mauvais temps, le tout serait reporté au lendemain, le 24 juin 2012;

ATTENDU QUE les activités planifiées par le comité nécessitent la fermeture d'une partie de la rue Caron, soit de Alexandre-Nord à Côte-des-Chats;

ATTENDU QUE la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec exige que la Municipalité de Saint-Pacôme autorise le comité organisateur de la Fête nationale pour l'utilisation du site du Parc de l'action;

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'utilisation du Parc de l'action afin de tenir les festivités de la Fête nationale et d'y vendre des boissons alcoolisées ainsi que de procéder à la fermeture d'une partie de la rue Caron, le 23 ou 24 juin 2012.

146.05.12 DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL LES 23 ET 24 JUIN 2012

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme autorise Mme Mathilde Loiselle, agente de développement, à faire une demande de permis auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec, pour la vente de boissons alcoolisées pour les journées des 23 et 24 juin 2012, lors de la tenue des festivités de la Fête nationale au Parc de l'action.

147.05.12 SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA – PARTICIPATION 2012

ATTENDU QUE le Symposium de Peinture du Kamouraska est de retour du 16 au 22 juillet 2012;

ATTENDU QUE cet événement d'envergure permet la rencontre d'artistes de qualité de tous les horizons avec notre milieu à haut potentiel visuel et culturel qu'est le Kamouraska;

ATTENDU QUE le Symposium de peinture du Kamouraska a pour objectif de faire connaître notre belle région partout au Québec;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder comme par les années passées, à l'achat d'une peinture d'une valeur de cinq cents dollars (500,00 \$) incluant l'encadrement lors de la tenue de l'événement en 2012 et d'accepter de recevoir les artistes à déjeuner comme l'an passé et de faire mention de notre intérêt pour le souper de fermeture en 2012.

148.05.12 PROJET DE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DE LA RUE MEUNIER – ADJUDICATION DU CONTRAT

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout de la rue Meunier et que celle-ci désire effectuer les travaux en régie interne;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues soient celles de Transport Pierre Dionne et de Transport en Vrac St-Denis;

ATTENDU QUE la soumission de Transport Pierre Dionne n'est pas conforme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Transport en Vrac St-Denis pour le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout de la rue Meunier.

149.05.12 APPUI À LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME – PROJET DE RÉNOVATION

ATTENDU QUE la toiture du bâtiment principal de la Station plein air doit être refaite;

ATTENDU QUE le câble de la remontée numéro 2 doit être remplacé;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le projet de la Station plein air pour la rénovation de la toiture du bâtiment principal et le remplacement du câble de la remontée numéro 2.

152.05.12 PROJET DE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DE LA RUE MEUNIER – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LE MATÉRIEL DE RACCORDEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout de la rue Meunier et que celle-ci désire effectuer les travaux en régie interne;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues soient celles de Réal Huot inc., Emco Corporation et de Distribution Brunet;

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions des erreurs de quantité et des omissions sont apparues chez deux soumissionnaires ce qui a amené le comité à réajuster les soumissions reçues en fonction des quantités demandées;

ATTENDU QUE suite à ces réajustements les résultats se lisent comme suit :

Soumissions reçues (Prix)	Total (avant taxes)
Réal Huot inc.	20 123,40 \$
EMCO Corporation	20 504,08 \$
Distribution Brunet	20 326,02 \$

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Réal Huot inc. au coût de vingt mil cent vingt-trois dollars et quarante cents (20 123,40\$) pour le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout de la rue Meunier

153.05.12 PROJET DE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DE LA RUE MEUNIER – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LES PIÈCES DE BÉTON

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout de la rue Meunier et que celle-ci désire effectuer les travaux en régie interne;

ATTENDU QU'une soumission a été reçue soit celle de JM Turcotte Ltée de Trois-Pistoles;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de JM Turcotte Ltée. au coût de quatre mille sept cent quatre-vingt-un dollars (4 781\$) taxes en sus pour le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout de la rue Meunier

154.05.12 FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 17h46.



Les Habitations Saint-Pacôme

Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418-852-2525

AVIS DE LOGEMENTS DISPONIBLES

Par la présente, nous vous faisons part que nous avons quelques logements disponibles dès maintenant pour aînés autonomes ou en perte d'autonomie. Deux repas par jour (dîner et souper), l'électricité, le chauffage, le câble de base ainsi que l'entretien ménager sont inclus.

- Au premier plancher, 2 logements 3 ½ pièces et un studio 2 ½ pièces ;
- Au deuxième plancher, 1 logement 3 ½ pièces ;
- Au troisième plancher, 1 logement 3 ½ pièces.

Aides financières possibles : Subvention du Programme de Supplément au loyer (selon revenu annuel) et Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus).

Pour tout renseignement ou pour planifier une visite, veuillez communiquer avec la directrice générale, Mme Réjeanne Blais, au 418-852-2525.

Le Conseil d'administration et la direction

Cercle de Femmes de Saint-Pacôme



Nous désirons d'abord remercier toutes les personnes qui sont venues admirer l'exposition lors du Congrès régional en mai dernier. De plus, nous tenons à souligner le fait que la pochette tissée par une très jeune artisane de chez nous, Jessie Michaud, sera exposée à Laval lors du Congrès provincial en juillet. Félicitation à Jessie.

Pour des raisons hors de notre contrôle, nous avons dû reporter notre exposition locale. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons le 9 octobre pour vous présenter des pièces exceptionnelles. En attendant, vous pourrez en admirer plusieurs lors de l'Exposition agricole du Kamouraska, à Saint-Pascal du 18 au 22 juillet.

Pendant la période estivale, les activités seront un peu ralenties. Toutefois vous pourrez communiquer avec nous pour les heures d'ouverture du local de tissage ou pour toute autre information. Bonnes vacances et profitez bien de la belle saison.

Marie Parent : 418-852-1697
Hélène Guy : 418-852-2932
Micheline Grégoire : 418-856-4027
Jocelyne D. Pelletier : 418-852-2119

La récupération des matériaux de construction, rénovation, démolition (CRD) dans les écocentres

Les écocentres de la MRC de Kamouraska acceptent la plupart des matériaux de CRD, mais attention, il y a quelques informations à retenir. D'abord, rappelons que l'accès aux écocentres est réservé aux résidents et que les entreprises n'y sont donc pas admises. Aussi, si vous avez de grandes quantités de matières, comme par exemple, si vous démolissez une maison ou un grand hangar, le préposé vous refusera l'accès. Si vous refaites votre couverture vous-mêmes (et non par un entrepreneur), informez-en le préposé pour qu'il vous laisse passer avec vos 3 à 4 chargements de remorque domestique.

Il est aussi conseillé de séparer certaines matières sans quoi les usagers devront le faire sur place. Par exemple, le bois doit être séparé du métal; le papier goudronné doit être retiré du bardeau d'asphalte, car il ne se recycle pas. Les agrégats sont aussi acceptés (brique, ciment, béton).

Les matériaux secs peuvent cependant être apportés pêle-mêle. On entend par matériaux secs :

- bardeau d'asphalte
- verre plat et miroir (enlever le cadrage)
- panneaux de gypse et de masonite
- mélamine
- céramique et porcelaine.

Des frais s'appliquent pour ces matériaux secs, soit 15 \$ pour l'équivalent d'une remorque domestique (approximativement 4'x 8'x 2'). Pour les toilettes il faut payer 2 \$, et pour les lavabos 3 \$.

Si vous apportez les matières suivantes, vous devrez les rapporter, car elles ne sont pas acceptées : laine minérale, styromousse, revêtement de vinyle, PVC, préclart et autres.

Bien que certains articles soient vendus dans les écocentres, il n'y a pas de vente de métal sur place.

Si vous désirez récupérer plus de matériaux lors de travaux de CRD, il est aussi possible de le faire en communiquant avec l'entreprise Conteneurs KRT www.conteneurskrt.com

Si vous avez des doutes ou des questions sur le fonctionnement des écocentres, référez-vous au feuillet disponible dans votre municipalité, consultez notre site internet ou appelez-nous.

Co-éco: 418-856-2628
www.co-eco.org

Le Comité proches aidants Kamouraska poursuit ses activités.

Le Comité proches aidants Kamouraska poursuit ses activités en vous offrant des rencontres d'information et d'échange. Ces rencontres s'adressent aux proches aidants des personnes aînées en perte d'autonomie dans le but de briser l'isolement, de recevoir du support, d'échanger et de s'informer.

Possibilité d'avoir accès à un service de présence surveillance pour la personne aidée afin de participer aux rencontres.

Voici les dates et thèmes qui seront abordés dans les prochains mois :

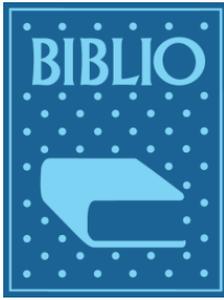
Juillet :	10 et 12 : « Comment gérer son stress? »
Août :	21 et 23 : « Les aides financières disponibles »
Septembre :	18 et 20 : « Les maladies et leurs conséquences »
Octobre :	16 et 18 : « Trucs et astuces au quotidien »
Novembre :	20 et 22 : « Les services de répit »
Décembre :	11 et 13 : « Dîner rencontre »

Le mardi, à La Pocatière, et, le jeudi, à St-Pascal à 13.30 heures.

Ces sujets vous intéressent, joignez-vous à un de nos groupes en confirmant votre présence, ou pour toute information supplémentaire : 418-856-7000 poste 6028 ou skasyvie@hotmail.ca

« Il y a tant dans le monde pour chacun de nous, seulement si nous avons des yeux pour voir, un cœur pour aimer et les mains pour accueillir ce qui s'offre à nous. »

Lucy Maud Montgomery



Bibliothèque Mathilde-Massé

Au cours du mois à votre BIBLIO

Club de lecture d'été : Un festin monstre

Les jeunes lecteurs de 5 à 12 ans sont invités à s'inscrire au Club de lecture d'été. Coloré et ensoleillé, dynamique et humoristique, le thème de cette année portera sur les monstres!

Pour s'inscrire, il suffira de passer à la bibliothèque à compter du mardi 26 juin.

Saint-Jean-Baptiste et fête du Canada

Veillez prendre note qu'à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste et de la fête du Canada, votre bibliothèque sera fermée les dimanches 24 juin et 1er juillet.

La bibliothèque passe à l'heure d'été!

À partir du 26 juin, la bibliothèque sera ouverte seulement les dimanches de 10h00 à 12h00 et les mardis de 18h30 à 20h30.

Le retour à l'horaire régulier se fera le mardi 4 septembre à 18h30.

De la part de tous les bénévoles, passez un bel été!

Heures d'ouverture de la BIBLIO – Horaire d'été

Les dimanches de 10 h à 12 h et les mardis de 18 h 30 à 20 h 30

Téléphone : 418 315-0579



Concours « Vos plus beaux clichés » de Saint-Pacôme



Le comité de développement de Saint-Pacôme vous propose de participer à son tout nouveau concours de photos. Chaque saison, faites-nous découvrir les beautés de Saint-Pacôme et courez la chance de gagner des prix !

Les photos sélectionnées seront exposées à la bibliothèque Mathilde-Massé. Un jury sera chargé de la sélection des gagnants.

Pour participer, procurez-vous une fiche d'inscription dans un commerce ou à la municipalité et faites-nous-la parvenir avec le fichier électronique contenant vos photos. Un maximum de cinq photos par photographe par saison sera admis.

Que vous soyez photographe professionnel ou amateur, le comité encourage toute personne intéressée par la photo à participer. Faites-nous voir Saint-Pacôme à votre façon !

Le comité de développement de St-Pacôme



Du jardin... À la maison...

Brownies (sans gluten)

Ingrédients :

- ½ tasse (125 ml) de beurre
- ¾ tasse (180 g) de sucre granulé
- 3 œufs
- ¾ tasse (180 g) de farine de sarrasin
- ½ c. à thé (2 ml) de poudre à pâte
- 1 c. à thé (5 ml) d'essence de vanille
- 4 morceaux (120 g) de chocolat noir non sucré (70% de cacao)
- ½ tasse de noix hachées

Préchauffer le four à 350 F (175 C). Faire fondre le chocolat dans un bain-marie. Laisser tiédir. Mélanger le beurre avec le sucre pour obtenir un mélange crémeux. Ajouter les œufs et la vanille et bien mélanger. Incorporer les ingrédients secs, le chocolat fondu et les noix. Déposer dans un moule carré de 8 po (21 cm) légèrement beurré et enfariné. Cuire de 25 à 35 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents en ressorte propre.

Madeleine Leblanc
Cercle de Fermières Saint-Pacôme

Nous avons pensé à tous ceux qui font de l'intolérance au gluten et qui aimeraient bien accompagner les fraises du Québec, qui seront bientôt sur le marché, avec un gâteau qu'ils pourront déguster sans crainte.

Club des 50 ans et plus

Anniversaires du mois de juillet

Diane Poirier	1	Marie-Paule Lebel	19
Lucie Thériault	4	Mona Milliard	19
Agathe Ouellet	8	Suzanne Albert	20
Michel Malouin	9	Ginette Hudon	21
Georgette Lévesque	10	Jean-Guy Dion	24
Jean-Claude Boucher	14	Jean-Simon Coulombe	25
Michel Gagnon	14	Laurette Bard	26
Marie Leblanc	18	René Dubé	27
Janine C. Lavoie	19	Denise Charest	28



Capsule verte Éviter la repousse d'herbe

Lorsque vous aménagez des allées ou des plates-bandes, étendez de vieux rideaux de douche sur le sol avant de le pailler, cela empêchera les mauvaises herbes de repousser.

Sécurité routière Sécurité à vélo

Quelques statistiques

Le bilan routier 2011 indique que 15 personnes sont décédées sur les routes du Québec à la suite d'un accident entre un vélo et un véhicule routier et que 103 personnes ont été gravement blessées.

Depuis 2006, près de 2 200 cyclistes sont victimes de la route chaque année. Selon une estimation du niveau de risque associé aux cyclistes pour l'année 2008, le taux de victimes par 100 000 cyclistes est environ quatre fois plus élevé chez les jeunes âgés de 24 ans ou moins que chez les adultes de 25 ans ou plus. Cela confirme que les jeunes de moins de 25 ans sont surreprésentés parmi les victimes cyclistes.



L'importance d'être vigilant... en tout temps

- Les blessures à la tête demeurent la première cause de décès chez les cyclistes. Elles sont les plus graves et causent 60% des décès et 30% des blessures graves chez ces derniers;
- Environ le quart des victimes sont âgées entre 16 et 24 ans;
- Environ 90% des accidents se produisent en milieu résidentiel ou commercial, principalement dans les zones de 50km/h ou moins;
- En général, les accidents sont plus fréquents entre 12h et 20h;
- Environ 55 % des accidents mortels sur le réseau routier ont lieu ailleurs qu'aux intersections;
- Un accident sur dix se produit sur une chaussée mouillée;
- La négligence du cycliste ou l'inattention (du conducteur ou du cycliste) représentent la première cause des accidents mortels.

Voici d'autres éléments pouvant causer un accident :

- Ne pas s'arrêter à un panneau d'arrêt, à un feu rouge ou ne pas céder le passage lorsqu'un panneau en indique l'obligation;
- Ne pas être bien vu des autres usagers de la route;
- Ne pas respecter le sens de la circulation.

Le vélo toujours aussi populaire

En 2010, le Québec comptait environ 4 millions de cyclistes, dont 3,1 millions d'adultes. Plusieurs éléments ont une influence sur la sécurité des cyclistes, dont :

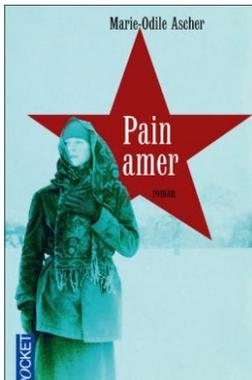
- La configuration du réseau routier;
- La présence ou non de voies cyclables;
- Le milieu rural ou urbain;
- Le partage de la route avec divers autres usagers.

Il faut donc les convaincre d'assurer leur propre sécurité, par exemple, en portant un casque. Cet équipement est d'autant plus important qu'il représente l'unique protection du cycliste.

Chronique culturelle

À lire ce mois-ci...

Pain amer



En 1947, Staline propose aux Russes blancs de les amnistier et de revenir au pays. Entre 4000 et 6000 émigrés qui avaient fui les bolcheviks en 1920 pour s'installer en France vont répondre à cet appel. Ce roman retrace l'épopée émouvante et tragique d'une de ses familles. Elle est inspirée d'une histoire vraie. Marina, l'héroïne, vit dans le sud de la France avec ses 7 frères et sœurs. Leur père est simple jardinier alors qu'il était cadre supérieur en Russie. Elle a dix-neuf ans et vit un immense

amour avec un étudiant en médecine. Elle a réussi son bac et veut devenir professeure d'anglais. Son père l'oblige à partir en exerçant sur elle le pire des chantages. Forte de l'espoir de ses vingt ans, Marina part et se promet de rentrer dès que la famille sera correctement installée. Le voyage et le cauchemar commencent, de Vence à la Volga, au Caucase puis en Crimée. Il va durer 30 ans. Le roman d'une femme piégée dans un détour sombre de l'Histoire. La peinture d'un monde disparu.

Le tribunal des âmes



Le corps d'une femme est retrouvé, enfermé dans un sac, dans un canal proche de Shanghai, sans qu'aucune violence ne semble lui avoir été faite. L'inspecteur principal Chen Cao et son adjoint Yu finissent par identifier le corps. Il s'agit de celui de la camarade Guan Hongying, travailleuse modèle de la Nation et, à ce titre, membre éminent du Parti. Dès lors, les deux policiers vont mener l'enquête sous la surveillance attentive du commissaire politique Zhang, vétéran du Parti et garant de l'orthodoxie communiste. La vie

exemplaire de l'héroïne rouge résistera-t-elle à cette enquête ? Car, à Shanghai, on peut être un camarade respecté et dissimuler des mœurs déroutantes.

Roman policier qui nous entraîne dans la Chine d'après Tian'anmen et qui nous fait découvrir les us et coutumes de la population chinoise, l'entrée du capitalisme et l'importance du Parti pour ce peuple communiste.

En salle ce mois-ci...

Rebelle

DATE DE SORTIE : 22 JUIN 2012
DURÉE : 1 H 30
GENRE : ANIMATION
ORIGINE : ETATS-UNIS

Merida, archère talentueuse et impétueuse, est la fille du Roi Fergus et de la Reine Elinor. Déterminée à faire son propre chemin dans la vie, Merida défie une vieille légende sacrée aux yeux des seigneurs de sa terre : le grand Seigneur MacGuffin, le revêche Seigneur Macintosh et l'acariâtre Seigneur Dingwall. Les actions de Merida déclenchent sans qu'elle le veuille le chaos et la fureur dans le royaume, et quand elle se tourne vers une vieille sorcière excentrique pour demander de l'aide, elle se voit accorder un souhait de mauvaise fortune. Le péril qui en découle force Merida à découvrir le sens de la vraie bravoure afin de se défaire d'une malédiction bestiale avant qu'il ne soit trop tard.

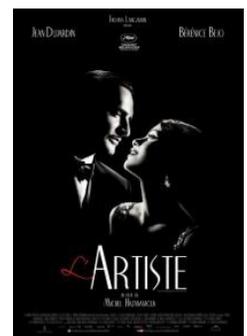


En vidéo...

L'Artiste

DATE DE SORTIE DU DVD : 29 MAI 2012
DURÉE : 1H40
GENRE : COMÉDIE DRAMATIQUE
ORIGINE : FRANCE, BELGIQUE
ACTEURS : JEAN DUJARDIN, BERENICE BEJO, JOHN GOODMAN

George Valentin est un acteur du cinéma muet qui connaît une grande popularité auprès du public et qui est très en demande sur les plateaux hollywoodiens dans les années 20. Sa carrière connaît un déclin inattendu lorsque les différents studios décident d'inclure les voix des comédiens et le son aux productions cinématographiques. Peppy Miller, une jeune actrice qui a fait ses premières armes en tant que figurante dans un film qui mettait en vedette Valentin, voit quant à elle sa réputation rehaussée jusqu'à devenir plus célèbre que le rapidement déchu George Valentin



La Fête nationale du Québec

Saint-Pacôme fête en famille le 23 juin



Le QUÉBEC
en NOUS

Le français, notre lien

Jeux gonflables

Maquillages

Volleyball

Musique

Match d'impro

Animation et jeux pour tous
sous la direction de l'équipe du Camp de jour.

Hot-dogs, brochettes de porc, fèves au lard, rôties,
cretons, breuvages, vin et bières!

Vente de garage
échange de vivaces
et
kiosques d'artisans

Reservation des tables
au 418 852-2356

Horaire*

- | | |
|-------|--|
| 13h00 | Volée de cloches |
| 13h05 | Discours patriotique |
| 13h15 | Fermeture de la rue Caron et vente de garage
Animation et jeux gonflables au Parc de l'Action (près de la patinoire)
R2D2 et Abeille maquilleront les copains jusqu'à 16h
Les activités seront animées par l'équipe du Camp de jour : |
| 13h15 | Volley-ball (formez vos équipes) avec Cibelle
Ballon-chasseur tournelanguage avec Gazou |
| 14h | Super match d'impro avec Ninja |
| 15h | Boggle géant avec Tchoubaka |
| 15h30 | Casse-moi la tête avec R2D2 |
| 17h30 | Hot-dogs, brochettes de porc, cretons et fèves au lard
Bière et vin à des prix super économiques |
| 19h00 | Musique avec Uldège Lévesque |
| 20h45 | Musique avec Frédéric Lavoie
et des slammers de la région (inscriptions au 418 852-3088) |
| 21h30 | Grand feu de la Saint-Jean |
| 22h00 | Le show de la Saint-Jean avec le groupe M.A.D.E. |
| 24h00 | Fin de la soirée |



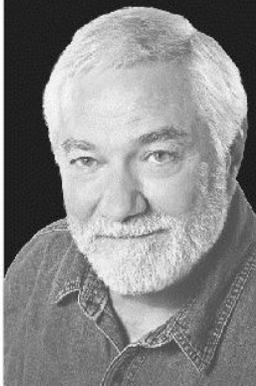
Apportez
vos guimauves
et cuisez-les
sur nos feux!

* Remis au lendemain en cas de mauvaise température

CONFIRMATION

C'est confirmé!

Monsieur Michel Dumont sera le président d'honneur de l'édition 2012 du gala du Prix Saint-Pacôme du roman policier.



©François Brunelle

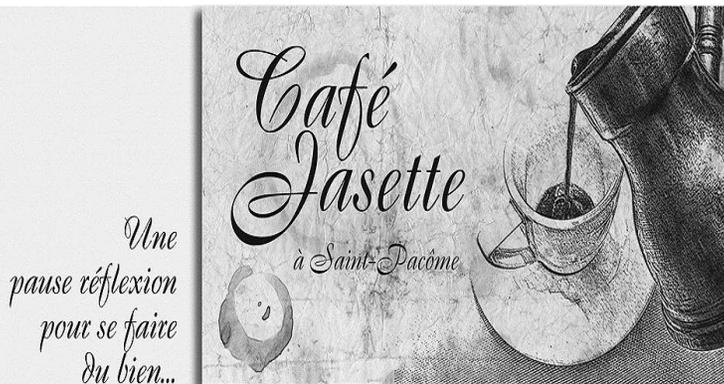
En 2011, Michel Dumont célébrait ses 40 ans de vie artistique ainsi que ses 20 ans à titre de directeur artistique de la prestigieuse compagnie de théâtre Jean Duceppe.

De son Saguenay natal où il a débuté dans une troupe amateur, en passant par sa première prestation professionnelle au Théâtre du Trident dans *O71* et sa plus récente interprétation dans *À l'ombre d'Hemingway* chez DUCEPPE, Michel Dumont a toujours nourri une immense passion pour le théâtre. Depuis plus de quarante ans, Michel Dumont a enchaîné des rôles les plus variés, dans plus de 75 productions, tant à Montréal qu'en tournée à travers le Québec,

À la télévision, Michel Dumont est également amené à camper une multitude de rôles depuis les années 1970 où il joue Fantoche dans *Picotine*, une émission pour enfants dont il est un des auteurs, dans *Monsieur le Ministre*, *Marilyn*, *Des Dames de cœur*, *Providence* et plus récemment, dans *Yamaska*, un rôle qui lui vaut une nomination aux prix Gémeaux 2010 pour le meilleur rôle de soutien et une nomination au Gala Artis en 2012.

En quarante ans de carrière, Michel Dumont a aussi fait de la traduction, mise en scène, mise en lecture, du cinéma, de la postsynchronisation et l'écriture d'un téléroman.

En janvier 2010, Michel Dumont a été honoré par l'Assemblée nationale du Québec pour son engagement à titre de porte-parole de la Société d'Alzheimer Rive-Sud. Le 25 mai 2001, il recevait un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Chicoutimi.



4 Quatrième café...

IL Y AVAIT, UNE FOIS, UN CHASSEUR QUI VOYAIT... AUTREMENT

animé par Louise Alain, conteuse

Quand : Lundi 23 juillet 2012 à 9h30
Où : Habitations Saint-Pacôme, résidence du Lys D'Argent
18, rue Martin

L'expérience des aîné(e)s : tant de richesse à valoriser!

Les contes et légendes portent très souvent des enseignements surprenants.

Cette sagesse ancienne et simple est encore tout à fait utile de nos jours. Elle nous aide à réfléchir sur notre monde, sur nos façons de vivre et d'avancer en âge...

Et au bout du «conte» apparaît une richesse irremplaçable : celle qui vient avec les années...

Inscription obligatoire au 418.852.2356
demandez Mathilde...

Covoiturage possible, renseignez-vous!



Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme

Famille et Aînés Québec

et leurs partenaires :
Municipalité de Saint-Pacôme



DATES À RETENIR

Juillet 2012

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 Bureau municipal fermé	3 Séance ordinaire du Conseil municipal à 20h00 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	4	5 Récupération 1	6 Récupération 2	7
8 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	9	10 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	11	12 Vidanges 1	13 Vidanges 2	14
15 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	16	17 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	18	19 Récupération 1	20 Récupération 2	21
22 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	23 Café jasette 9h30 am Habitations Saint-Pacôme	24 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	25	26 Vidanges 1	27 Vidanges 2	28
29 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	30	31 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 Téléphone : 418-315-0579			

Date de tombée : 16 juillet 2012

Prochaine parution : 25 juillet 2012